



Le + syndical

**CGC-DGFIP**

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53..18.01.73 – Fax. : 01.53.18.01.84

Site : [www.cgc-dgfip.fr](http://www.cgc-dgfip.fr)

Adresse mail : [cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr)

## COMMUNIQUE

### **INCENDIES DES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES : TROP C'EST TROP !!!**

Depuis septembre 2014, les dégradations volontaires de bâtiments de la DGFIP s'intensifient et se banalisent :

- Incendie volontaire du Centre des Finances Publiques de Morlaix le 19/09/2014 par des agriculteurs
- Incendie du Centre des Finances Publiques de Questembert le 24/09/2014
- Incendie criminel du Centre des Finances Publiques d'Albertville le 30/09/2014 avec 2 départs de feu.

Fort heureusement, aucun agent n'a été blessé. La CFE-CGC DGFIP apporte son soutien aux chefs de service et à leurs agents qui ont repris leur travail dans des conditions matérielles difficiles.

S'agissant du Centre des Finances Publiques de Morlaix, nous comprenons les difficultés du monde agricole mais les attaques contre les bâtiments des services publics ne vont pas résoudre les problèmes. S'agissant des dégradations et incendies des bâtiments du service public en Savoie, les auteurs ne sont pas identifiés à ce jour.

Pour que ces actes ne deviennent pas pratique courante, la CFE-CGC DGFIP réclame une volonté forte de l'Etat et des moyens en adéquation afin que les auteurs de ces dégradations soient recherchés et condamnés.

Nous rappelons que les agents du service public subissent également les mesures d'austérité telles que la baisse des effectifs, des conditions de travail dégradées et que malgré tout, ils restent déterminés à assurer efficacement les missions de service public dont ils ont la charge.

Nous rappelons, qu'outre les dégradations des bâtiments, les agents doivent gérer à l'accueil des usagers souvent excédés, subir le stress lié à l'intensification du travail dans un contexte de baisse d'effectifs.

La CGC rappelle que l'Etat a une obligation de protection des agents et de leur outil de travail.

Force de proposition en matière de sécurité, qui s'est exprimée notamment dans les groupes de travail nationaux, la CFE- CGC DGFIP demande que les enveloppes budgétaires allouées à la sécurité soient revues à la hausse.